



RAPPORT DE JURY

CRPE 2018

Les différentes épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles session 2018 donnent lieu à la publication d'un rapport de jury qui a pour objectif d'informer les candidats sur les exigences et les modalités de ce concours et de participer pour l'ensemble des membres de commission à une culture commune. A cet effet, un bilan chiffré, une analyse du déroulement des épreuves, une présentation des sujets et des conseils aux candidats pour leur préparation sont exposés dans ce rapport. Les principales données statistiques de la session ainsi que la composition des commissions sont fournis.

SOMMAIRE

Statistiques.....	6
L'organisation générale.....	7
Les épreuves écrites d'admissibilité.....	8
Les épreuves orales d'admission.....	17
L'épreuve sur dossier.....	25

1- LES STATISTIQUES

CONCOURS	INSCRITS	ELIGIBLES	PRESENTS	ADMISSION
Professionnel privé	3	1	1	0

CONCOURS	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBILITE		ADMISSION	LISTE PRINCIPALE
			Date	Nombre	Date	
Externe public LVR	34	17	03/05/18	5	15/06/18	3
Externe public	755	355	03/05/18	109	15/06/18	51
Externe privé	84	29	03/05/18	5	15/06/18	1
2nd interne public	82	30	03/05/18	8	15/06/18	3
2nd interne privé	12	8	03/05/18	3	15/06/18	2
3ème concours public	196	51	03/05/18	11	15/06/18	3
3ème concours privé	27	6	03/05/18	3	15/06/18	1
Total	1190	496		144		64

Le concours CRPE reste toujours attractif (1190 inscrits) même si moins de la moitié des inscrits ne se présentent pas. Ils seront 492 à l'épreuve de français et **375** à se présenter à l'épreuve de mathématiques le lendemain.

35 inscriptions ont été notifiées par la DEC au concours externe public Langue régionale. Toutefois, l'épreuve de langue créole a concerné **17** candidats présents parmi lesquels **5** ont été déclarés admissibles.

➤ RESULTATS ADMISSIBILITE – NOTATION

CONCOURS	Effectifs	Barre d'admissibilité / 20	Moyenne général /20
Externe public LVR	17	9	10,06
Externe public	355	7,5	9,64
Externe privé	29	8	9,96
2nd interne public	30	8	8,93
2nd interne privé	8	8,25	9,18
3ème concours public	51	7,5	9,67
3ème concours privé	6	8,87	9,51

➤ **RESULTATS ADMISSION**

CONCOURS	Effectifs	Barre d'admission / 20	Moyenne général /20
Externe public LVR	5	10,71	12,79
Externe public	109	10,58	13,44
Externe privé	5	16,45	16,45
2nd interne public	8	11,08	12,81
2nd interne privé	3	12,66	13,22
3ème concours public	11	10,18	13,1
3ème concours privé	3	13,47	13,47

Remarque : 11 candidats ont été inscrits sur les différentes listes complémentaires.

➤ **NOTES OBTENUES**

A l'épreuve de français, **492** copies ont été corrigées pour l'ensemble des sept concours. L'augmentation du nombre de copies corrigées par rapport à la session précédente est substantielle de + 26% pour l'ensemble des concours.

Tableau 1 : Répartition des copies par concours :

CONCOURS	Nombre de copies	Variation du nombre de copies par rapport à la session 2017	
		Variation en quantité	Variation en %
Externe public	356	+75	+27%
Externe public - Langue régionale	17	-4	-19%
2 nd interne public	29	+11	+61%
3 ^{ème} public	50	+13	+35%
Externe privé	26	-2	-0,7%
2 nd interne privé	8	+6	+300%
3 ^{ème} privé	6	+2	+50%
TOTAL	492	+101	+26%

Le jury ayant observé des tendances générales communes entre d'une part le concours externe public et, d'autre part, l'ensemble des concours, l'analyse des notes se fera pour l'ensemble des 492 copies. Un traitement statistique à l'échelle des concours autres que l'externe public ne serait pas significatif en raison du faible nombre de copies.

Tableau 2 : INDICATEURS NOTES POUR L'ENSEMBLE DES CONCOURS

Note la plus élevée (/20)	Notes éliminatoires notes <= 10/40 (<= 5/20)		Notes au moins moyennes notes >=20/40 (>=10/20)		Bonnes et très bonnes copies Notes >= 30/40 (Notes >=15/20)		Moyenne /40	Moyenne /20
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
16/20	142	29%	86	17%	3	0,6%	13,95	6,97

Tableau 3 : REPARTITION DES NOTES SUR 40 POUR L'ENSEMBLE DES CONCOURS

Notes	10 et moins	10,5 -19,5	20 – 29,5	30-40	TOTAL	Au moins 16/40 (8/20)
Nombre	142	264	83	3	492	177
%	29%	53%	17%	0,6%	100%	36%

142 candidats ont été éliminés sur les **492** présents en français.

59 candidats ont été éliminés sur les **375** présents en mathématiques.

L'épreuve de langue régionale consiste en un commentaire guidé en langue régionale d'un texte en langue créole et en une traduction en français d'un passage de ce texte. Le commentaire guidé est noté sur 12 points et la traduction d'un extrait du texte est notée sur 8 points. La durée de l'épreuve est de 3 heures.

L'épreuve est notée avec un coefficient 2.

	Nombre de notes inférieures à 20 /40	Nombre de notes Supérieures à 20 /40	MOYENNES
Jury 1	1	7	22,75
Jury 2	2	7	25,72
Totaux	3	14	24,25

Tous jurys confondus la note globale la plus élevée est 34 contre 13,5 /40 pour la plus basse. Tous jurys confondus la note de commentaire la plus élevée est 10 contre 5 /12 pour la plus basse. Tous jurys confondus la note de traduction la plus élevée est 7,5 contre 2/8 pour la plus basse.

Remarque : Il faut noter que sur les 5 candidats LVR admissibles, si l'on ne tenait pas compte de la note obtenue en LVR, on aurait 3 admissibles au lieu de 5 avec la barre d'admissibilité à 7,5 pour le concours externe public.

Épreuve LVR	Admissibilité				
	Fr sur 40	Maths sur 40	LVR	Total sur 80	Moyenne sur 20
1568	30	15		45	11,25
1544	13	11		24	6,00
1590	18	20		38	9,50
1642	17	16,5		33,5	8,38
1565	15	10,5		25,5	6,38

A la première épreuve orale, les cinq commissions ont auditionné une trentaine de candidats en moyenne chacune.

Les **138** candidats se répartissent de la manière suivante :

CONCOURS	Arts	Musique	Histoire	Géo	EMC	H.Arts	Sciences
Externe public	10	16	8	8	13	2	46
Externe public - LVR		2	1		1		1
2 nd interne public		1					7
3 ^{ème} concours public		2	1			1	7
Externe privé					1		4
2 nd concours interne privé				1	2		
3 ^{ème} concours privé			1				2
	10	21	11	9	17	3	67

Près de la moitié des candidats a choisi le domaine des sciences et technologie au cours de la session 2018. Parmi les candidats admis, on observe le choix suivant :

Arts	Musique	Histoire	Géo	EMC	H.Arts	Sciences
5	10	3	6	8	2	26

➤ EPREUVE ORALE D'ADMISSION (LANGUE CREOLE)

A l'épreuve orale en langue régionale, 5 candidats ont été admissibles, 2 ont été admis par un jury composé de deux membres.

Les notes se répartissent ainsi pour les candidats présents:

	Nombre de notes égales à 30 /60	Nombre de notes supérieures à 30 /60	MOYENNES
Jury	1	4	46,5

La note globale la plus élevée est 52,5 contre 30/60 pour la note la plus basse. La note d'exposé la plus élevée est 8 contre 4/8 pour la note la plus basse. La note d'entretien la plus élevée est 12 contre 6/12 pour la note la plus basse.

Remarque : Après les épreuves d'admission, si l'on ne tenait pas compte de la note obtenue en LVR, sur les 3 admissibles, il n'y aurait plus qu'1 seul admis avec la barre d'admission à 10,38 pour le concours externe public :

LVR	Admission							
Candidats	option	Épreuve 1/60	Epreuve2	EPS	Dossier	LVR	Total sur 240	Moyenne sur 20
1568	M	58	54,5	20,5	34	-	157,5	13,13
1544	H	30	63	16,5	46,5	-	117	9,75
1590	S	51	17	7	10	-	106	8,83
1642	EMC	17	15	7	8	-	65,5	5,46
1565	M	32	15	6	9	-	72,5	4,53

M : Musique H : histoire S : sciences EMC : enseignement moral et civique

2- L'ORGANISATION GENERALE

Les commissions se sont réunies pour clarifier les exigences des différentes épreuves. Des outils ont été utilisés pour chacune des épreuves écrites et orales afin d'harmoniser les pratiques d'évaluation. Cinq sous-commissions ont été constituées pour chacune des deux épreuves d'admission.

Chacune de ces sous-commissions se compose de 3 membres: un inspecteur du premier degré, un conseiller pédagogique et un professeur du second degré.

A noter que le jury comprenait également des représentants de l'enseignement privé qui ont participé de plein exercice aux différentes réunions (présentation, régulation, délibération) et aux interrogations pour les candidats de l'enseignement privé.

- **L'organisation des épreuves d'admissibilité**

Les épreuves d'admissibilité se sont déroulées sur des sites publics (rectorat, ESPE) ou privés (location de salles). Des binômes de correction sont composés d'un personnel du 1^{er} degré (professeur des écoles, conseiller pédagogique ou IEN) et d'un professeur du second degré.

En mathématiques comme en français, ces binômes travaillent selon le principe de la double correction et après harmonisation de leurs notes pour chacun des exercices des trois parties (selon le barème dont ils disposent), transmettent leurs résultats. Ces derniers sont naturellement susceptibles d'être revus selon les écarts éventuels à la moyenne générale.

- **L'organisation des épreuves d'admission**

Mme l'IEN adjointe au DAASEN et le service des examens et concours ont organisé en amont une réunion générale de présentation des épreuves orales d'admission pour expliciter les attentes institutionnelles et académiques, ainsi que les points de vigilance.

A cette occasion, le conseiller pédagogique départemental EPS a présenté le déroulement de la première partie de l'épreuve ainsi que les trois documents pouvant être proposés : un document écrit avec ou sans image ou un document sur support numérique individuel (vidéo sur tablette).

Douze sujets vidéo portant sur les différentes APSA d'une durée moyenne d'une minute trente ont été réalisés par la mission EPS. L'observation et l'analyse d'un sujet 0 a permis de répondre aux questions d'ordre matériel et organisationnel.

Les membres des commissions ont reçu un exemplaire des dossiers des candidats à interroger, leur permettant de les étudier de manière approfondie avant les épreuves orales.

Une première réunion d'harmonisation a été conduite au sein du jury pour définir les critères à privilégier pour constituer une grille d'évaluation commune. Une seconde réunion d'harmonisation s'est tenue à mi-parcours du déroulement des épreuves pour faire le point des observations faites à l'issue des premières interrogations. Une dernière réunion de délibération s'est déroulée en fin d'épreuve pour harmoniser et ajuster les notes proposées, en veillant à l'équité de mise en œuvre des critères retenus, communs aux différents concours.

L'accueil proposé par l'ESPE est bien adapté : le parking est vaste, le calme pour le déroulement des épreuves, les salles mises à disposition, climatisées, sont fonctionnelles. Les horaires ne sont pas modulables : 7h – 18h30.

Les personnels du Service des examens et concours ont assuré le déroulement des épreuves. Les nombreuses modifications intervenues (changement d'horaire de passage, de salles, de changement de membre de commission,...) ont pu se gérer avec sang-froid sans pénaliser les prestations des candidats.

24 sujets ont été réalisés cette année par la commission. 3 sujets de secours ont été utilisés.

La salle de coordination mise en place a servi à la fois d'espace d'accueil pour les candidats avant leur passage devant les commissions (vérification d'identité, mise à disposition d'un exemplaire de leur dossier, préparation personnelle,...) et d'espace ressource pour les membres des commissions (échange d'informations pratiques,...).

Pour les langues et cultures régionales, le jury était constitué de 5 personnels. L'inspectrice chargée de mission LVR du premier degré a présidé et a coordonné les travaux des deux commissions sans prendre part aux interrogations. Chaque commission était composée d'un conseiller pédagogique départemental en LCR et d'une professeure du secondaire certifiée en Créole.

L'an dernier, trois auditeurs libres autorisés, ont assisté aux oraux. Cette année, quatre visiteurs ont participé aux épreuves orales en sciences et arts visuels.

3. LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

➤ PRESENTATION DE L'EPREUVE D'ADMISSIBILITE DE FRANCAIS

Cette épreuve écrite d'admissibilité, d'une durée de quatre heures, permet de déterminer un groupe de candidats présentant un niveau de maîtrise suffisant du français pour exercer le métier de professeur des écoles.

L'arrêté du 19 avril 2013 précise : « L'épreuve vise à évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue ; elle doit aussi évaluer leur capacité à comprendre et à analyser des textes (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à apprécier les intérêts et les limites didactiques de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte trois parties :

1. La production d'une réponse, construite et rédigée, à une question portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires.
2. Une partie portant sur la connaissance de la langue (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique).
3. Une analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), et de productions d'élèves de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat. Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire. »

La note de commentaire indique : « La première partie de l'épreuve cherche à valoriser la capacité des candidats à comprendre et à analyser des textes, ainsi que leur aptitude à établir des relations entre des écrits d'auteurs, d'époques, voire de types différents qui, sur un même thème, présentent des points de vue complémentaires tout en étant souvent contrastés. Cette compétence apparaît nécessaire pour assurer un enseignement suffisamment précis de la compréhension en lecture, qu'il s'agisse de textes de fiction ou à caractère documentaire. Cet exercice permet également de vérifier les capacités de lecture des candidats pour qu'ils puissent accéder à des ressources qui facilitent leur formation professionnelle dans l'ensemble des disciplines.

Cette première partie doit aussi permettre aux candidats de montrer leur capacité à concevoir une problématique et à écrire un texte argumenté, articulé et cohérent. La forme et la présentation doivent

être claires pour le lecteur et la langue employée de qualité à tout point de vue, comme l'indique l'arrêté : correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression. Les questions posées ne sont pas directement pédagogiques mais elles se réfèrent à des sujets qui interviennent dans la formation de la personne.

La deuxième partie cherche à vérifier l'acquisition de connaissances fondamentales sur la langue française par les candidats, condition nécessaire à la mise en place d'un enseignement sur la langue à l'école.

La troisième partie est directement en relation avec la pratique de classe pour l'enseignement du français à partir de supports couramment utilisés dans ce cadre. Il s'agit de chercher à apprécier l'adéquation de supports et de démarches pédagogiques utilisés dans la classe aux notions visées, d'identifier leurs caractéristiques et leurs limites. »

Les textes

Il s'agissait, en se référant à un corpus de quatre textes, de produire une réponse construite et argumentée à la question suivante : « À partir du corpus proposé, vous analyserez comment les auteurs envisagent les rapports qui s'établissent entre l'individu et le groupe ».

Les textes à exploiter étaient des textes littéraires, extraits d'œuvres d'époques différentes:

Texte 1 : Émile ZOLA, *Le grand Michu*, (XIXe siècle) – Nouvelle.

Texte 2 : Jacques LUSSEYRAN, *Le Monde commence aujourd'hui*, (XXe siècle) – Autobiographie.

Texte 3 : Marie DESPLECHIN, *La Belle Adèle*, (XXIe siècle) – Roman de littérature de jeunesse.

Texte 4 : Jean-Jacques ROUSSEAU, *Dialogues, Rousseau juge de Jean-Jacques*, (XVIIIe siècle) – Texte autobiographique- Extrait.

La question posée était très explicite.

Les textes ne présentaient pas de difficultés de compréhension. Leur confrontation permettait de rendre compte des rapports entre l'individu et le groupe exposés par les auteurs. Ces rapports pouvaient être qualifiés en mobilisant des entrées conceptuelles très variées, dont celles induites par le cadrage institutionnel organisant actuellement l'enseignement :

- Le rapport à autrui dans la construction du sujet.
- Les faits sociaux, leur impact sur la personne, la possibilité de se soustraire à l'influence du groupe.
- Les thèmes au programme du cycle 3 pour la culture littéraire et artistique et particulièrement : se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres, héros / héroïnes et personnages, imaginer, dire et célébrer le monde, le monstre, aux limites de l'humain.
- Les principes, les valeurs de l'enseignement moral et civique (EMC): la liberté (y compris la libre expression des pensées et des opinions), l'égalité, le refus des discriminations, le respect de la personne, la solidarité...
- La posture critique : capacité à raisonner et à agir en tenant compte de ses connaissances et du point de vue de l'autre.
- ...

Le jury note un bon niveau d'expression écrite : correction syntaxique, niveau de langue, clarté d'expression.

La synthèse est correctement menée pour un peu moins de la moitié des candidats : ils sont 46% à obtenir au moins la moyenne pour cette épreuve.

La mise en dialogue des textes reste difficile pour d'assez nombreux candidats qui ne parviennent pas à produire une réponse cohérente et structurée ou qui ont tendance à paraphraser les textes. Des réponses sont inachevées.

46% des candidats obtiennent une note au moins égale à la moyenne pour la partie 1 (réponse argumentée et problématisée relative à un ensemble de textes).

Recommandations :

- S'entraîner dans des conditions de temps limité ;
- Ne pas traiter l'exercice comme une dissertation : le traitement doit montrer une compréhension des textes et exposer la pensée des auteurs.
- Dépasser la compréhension de chaque texte : cette étape est nécessaire mais n'est qu'un préalable à l'analyse comparée qui suppose d'identifier des points communs, des points de convergence, des différences. La réalisation de tableaux, de schémas peut faciliter ces repérages une fois les idées principales repérées.
- Recenser les concepts qui peuvent être mobilisés pour traiter du thème ;
- Mobiliser les références conceptuelles pour organiser la présentation comparée des textes.
- Étoffer sa culture générale, littéraire, philosophique, pédagogique.

Il s'agit de disposer en mémoire de démarches et d'outils mobilisables pour réaliser une tâche complexe.

La connaissance de la langue

Pour cette session, comme en 2017, les exercices proposés étaient nombreux et variés : transposition de texte du discours indirect au discours direct, identification de participes passés et analyse des accords et des formes verbales, identification et classement selon la nature et la fonction d'expansions du nom, analyse morphologique de mots, identification de figures de style et analyse des effets produits.

Cette partie reste peu réussie : 14% des candidats obtiennent une note au moins égale à la moyenne pour la partie 2 traitant de la connaissance de la langue. Beaucoup méconnaissent totalement certaines notions, très souvent les procédés stylistiques mais aussi malheureusement des concepts plus élémentaires en grammaire.

Le jury avait noté de grands progrès en ce domaine au concours de 2017 (47% de candidats avec une note au moins égale à la moyenne contre 18% en 2016). Il encourage les candidats à consacrer le temps nécessaire à la maîtrise de ces fondamentaux en grammaire, au cœur de la compréhension et de la production d'écrits.

Recommandations :

- Actualiser ses connaissances.
- S'entraîner à partir d'ouvrages de grammaire de niveau collège pour une bonne maîtrise des concepts de base.
- Pratiquer un entraînement intensif, méthodique. Il s'agit de mobiliser des connaissances et des compétences maîtrisées. C'est donc une partie qui est traitée rapidement : on sait ou on ne sait pas. Les performances sont directement liées à l'expertise acquise.
-

L'analyse de supports d'enseignement

Cette partie est la plus échouée : seuls 10% des candidats obtiennent une note au moins égale à la moyenne pour la partie 3 (analyse de supports d'enseignement).

Le thème retenu était celui du travail d'écriture au CE2.

La fragilité des connaissances sur la langue constatée en partie 2, n'a pas permis l'analyse critique attendue pour cette partie du sujet.

En outre, les candidats sont nombreux à ne pas avoir une connaissance minimale du socle commun, des programmes et des démarches pédagogiques générales à mobiliser pour enseigner.

Les analyses exigeaient une capacité à articuler l'oral, la lecture, l'écriture et l'étude de la langue.

Ces savoirs ont manqué à beaucoup de candidats.

Recommandations :

- S'approprier le socle commun et les programmes ;
- S'informer des étapes habituelles pour organiser les séances d'apprentissage ;
- Mobiliser les théories de l'apprentissage ;
- S'approprier les éléments de didactique ;
- Se préparer à partir d'Annales.

La correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat

L'expression est généralement claire. Par contre, trop de candidats négligent la révision orthographique de leur écrit.

Attention également à la lisibilité de l'écriture.

Comme à la session précédente, 7% des candidats sont sanctionnés par la note 0 en raison d'une maîtrise très insuffisante de la langue écrite, souvent pour des erreurs d'accords qu'une relecture ciblée pourrait aisément corriger.

Le niveau général

Le niveau général est en-dessous de celui de la session précédente (moyenne générale de 14,18/40 contre 16,26/40 en 2017).

Le jury note un bon niveau de compréhension et d'expression mais un manque de connaissances et de méthode. Le manque de méthode impacte l'ensemble du traitement du sujet. Il est d'autant plus dommageable que la gestion du temps est un critère important de réussite de l'épreuve. Beaucoup de candidats semblent avoir mal géré le temps.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Voici quelques pistes à considérer pour progresser :

Partie 1 : Passer rapidement d'une lecture au fil du texte à une entrée par thème pour problématiser, faire dialoguer les textes, les comparer.

Partie 2/Partie 3 : Mobiliser les tableaux quand cela est possible pour ordonner la présentation, réduire la rédaction, gagner en clarté et gagner du temps.

Ensemble des parties : Relire sa production en ayant gardé du temps pour cela

➤ PRESENTATION DE L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE DE MATHEMATIQUES

L'arrêté du 19 avril 2013 précise que cette épreuve vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

La nature de l'épreuve exige de bien gérer le temps imparti. Il paraît souhaitable de s'imposer une gestion personnelle du temps permettant d'accorder environ un tiers de la durée de l'épreuve au traitement de chacune des parties. Un entraînement peut y aider.

Les trois parties étant très différentes dans leur forme et dans les compétences demandées, l'ordre de traitement des questions et de leur présentation sur la copie est indifférent.

Cependant, il est conseillé de commencer par les exercices où le candidat se sent plus à l'aise, pour engranger à la fois de la confiance et des points si le temps venait à manquer en fin d'épreuve.

Le sujet comporte 10 pages numérotées. Il se compose de trois parties, les deux premières notées sur 13 points et la troisième sur 14 points.

La première partie du sujet présente une situation réelle de la vie courante.

Le thème cette année est celui de la disposition des coureurs lors d'une course de 200 m en athlétisme. Le schéma de la piste de course, la disposition des coureurs et la courbe de la fonction sont en illustration.

Notions en jeu :

- ✓ Calcul de périmètre : cercle et segment (tour de piste)
- ✓ Construction d'une figure à une échelle donnée
- ✓ Calcul de la mesure d'un arc de cercle
- ✓ Calcul d'un angle
- ✓ Reconnaître une situation de proportionnalité graphiquement
- ✓ Lecture d'un graphique
- ✓ Les formules dans un tableur
- ✓ Calcul de vitesse et de temps
- ✓ Calcul de pourcentage
- ✓ Calcul d'aire

Le problème permet d'apprécier la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile. Il est décomposé en cinq questions :

Question 1 : Elle fait appel au registre géométrique :

Calcul de la longueur totale du bord intérieur du couloir 1 en utilisant la longueur des côtés d'un rectangle et les périmètre de deux demi-cercles.

Question 2 : Elle fait appel au registre géométrique :

Réalisation d'un dessin à l'échelle 1/1200

Question 3 : Justification du décalage imposé aux coureurs dans les couloirs 2 à 8.

Question 4 : Elle fait appel à la fois

- au registre numérique sur les grandeurs et mesures

a) Calcul du décalage du couloir 6.

b) Calcul de la Mesure en degrés de l'angle de décalage du couloir 6.

- au registre graphique

- c) Lecture graphique : Justification à partir d'un graphique de la non-proportionnalité de la mesure de l'angle et du numéro du couloir.
- d) Lecture graphique : recherche de l'encadrement de la mesure alpha correspondant au couloir 3.
- ainsi qu'à l'utilisation élémentaire d'un tableur
- e) Choix de la formule adéquate à placer dans un tableur pour déterminer automatiquement l'angle et le décalage.

Question 5 : Elle fait appel à la fois au registre numérique sur les grandeurs et mesures

- a) notion de vitesse moyenne.
- b) utilisation de la formule $d = v t$
- c) calcul d'un pourcentage de réduction.

Difficultés rencontrées par les candidats :

- ✓ Sens et utilisation de l'échelle 1/1200
- ✓ Non maîtrise de la mesure d'un arc de cercle, d'un angle et des différentes procédures possibles
- ✓ Les valeurs approchées (confusion entre au millimètre près et au millième)
- ✓ Lecture et analyse d'une courbe
- ✓ Justification graphique d'une situation de proportionnalité ou pas
- ✓ Conversion de m/s en km/h
- ✓ Formuler les résultats en gardant les valeurs exactes avec \surd

La deuxième partie est composée de quatre exercices indépendants permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école et du collège.

Notions en jeu :

- ✓ Natures d'un polygone dans une figure complexe
- ✓ Calcul d'aire
- ✓ Diviseurs d'un nombre
- ✓ Rapport aire/périmètre
- ✓ Calcul d'augmentation en pourcentage
- ✓ Agrandissement/réduction d'un solide
- ✓ Programmation algorithmique
- ✓ Déterminer la nature d'un triangle dans l'espace
- ✓ Calcul de volume
- ✓ Construire un patron

L'exercice 1 est un exercice de géométrie utilisant les notions et les propriétés des objets suivants: cercle, triangle équilatéral, médiatrice, rectangle, losange. La figure proposée à l'analyse n'est pas dessinée en vraie grandeur.

L'exercice 2 comporte quatre affirmations à valider ou non en justifiant les réponses. Il est précisé aux candidats qu'une réponse inexacte ou non justifiée ne rapporte aucun point.

Ces affirmations portent sur :

- La recherche des diviseurs d'un entier naturel.
- Les comparaisons entre aires entre elles et périmètres entre eux.
- Les pourcentages.
- L'agrandissement et la réduction dans l'espace.

L'exercice 3 est un exercice d'algorithmique :

Il s'agit d'analyser un programme écrit en Scratch, d'observer le résultat obtenu puis de le modifier afin d'avoir le résultat attendu.

L'exercice 4 est un exercice de géométrie sur des objets de l'espace représentés :

- Théorème des milieux sur une des faces d'un cube.
- Patron et volume d'un tétraèdre.
- Longueur des arêtes et volume d'un « cuboctaèdre ».

Difficultés rencontrées par les candidats :

Exercice 1 :

- ✓ Rédaction d'une démonstration
- ✓ Manque de rapport de cause à effet
- ✓ Confusion entre les données et les conclusions
- ✓ Cibler et utiliser les données pour démontrer

Exercice 2 :

- ✓ Manque de précision dans les justifications
- ✓ Justifier pour un cas général et non pour un cas particulier

Exercice 3 :

- ✓ Méconnaissance de la programmation algorithmique

Exercice 4 :

- ✓ Perception dans l'espace
- ✓ Confusions des longueurs
- ✓ Mauvaise application de la formule du calcul du volume
- ✓ Difficultés pour construire le patron

Recommandations : Pour ces deux parties, il est préconisé de travailler les connaissances et savoir-faire mathématiques. Les candidats doivent faire preuve de rigueur, de clarté au niveau de la rédaction, de rédiger une justification claire et argumentée. Il s'agira de :

- ✓ Vérifier la pertinence des démonstrations
- ✓ S'exercer à la programmation ou à la modification d'une programmation
- ✓ Ne pas faire appel systématiquement à une formule pour répondre à des questions de mesure mais penser à raisonner
- ✓ S'assurer de la cohérence de la réponse donnée (*exemple : Usain Bolt court à 800km/h, ou à 0,02 km/h*)
- ✓ Écrire les phrases réponses
- ✓ Soigner l'écriture et la présentation
- ✓ La valeur d'une copie n'est pas proportionnelle au nombre de pages.

La troisième partie se compose de 3 situations problèmes présentées à des élèves du CM2. Pour chacune des situations, il s'agit trouver les objectifs d'apprentissage, d'explicitier la ou les procédures, d'analyser ou de comparer les productions d'élèves illustrant la résolution de problème. Les candidats doivent s'appuyer sur les énoncés, les schémas, les dessins, et les divers écrits de travail (réponses des élèves, opérations en ligne et en colonne).

Notions en jeu :

- ✓ La proportionnalité
- ✓ Les problèmes de partage

Difficultés rencontrées par les candidats:

- ✓ Formulation des objectifs liés aux différentes situations proposées.
- ✓ Connaissance des différentes procédures permettant de résoudre les problèmes de proportionnalité.

Recommandations :

- ✓ Savoir identifier les variables didactiques permettant de travailler les différentes procédures.
- ✓ Dépasser la simple description et aller vers l'analyse des situations.
- ✓ Mieux approfondir la connaissance des programmes.
- ✓ Faire des liens entre les connaissances en jeu dans les situations, les procédures possibles et les variables didactiques

➤ **PRESENTATION DE L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ EN LVR**

Texte support : extrait du roman, *Neg-zabitan an* (Le campagnard)

Le sujet proposé cette année met à l'honneur un auteur de la littérature créole martiniquaise, HUGUES BARTHÉLÉRY qui naît à Trinité en 1938. Percepteur d'impôts à la retraite, Ti Anglé-a, est son premier roman. *Neg-zabitan an* (Août 2013) est une singulière histoire d'amour écrite en créole martiniquais qui a pour cadre la Martinique des années d'avant la Seconde Guerre mondiale. L'auteur nous invite à suivre les pérégrinations de "Ti Anglé-a", l'héroïne de son premier roman éponyme, devenue adulte. Son dernier ouvrage publié c'est : *Barbara, es ou ka sonjé ?* (Avril 2015).

Le mot "**zabitan**" « désigne un paysan, un cultivateur. Le terme de "**zabitan**" est aussi employé en Martinique pour désigner une écrevisse.

L'expression "**moun-bitasyon**" traduit la même réalité et désigne, dans le créole contemporain, quelqu'un qui vit à la campagne. **L'habitation** dans le français colonial désignait l'établissement fait dans une colonie, d'où le sens : propriété du colon sur laquelle travaillaient les esclaves.

ANALYSE GLOBALE

L'extrait proposé se constitue de 40 lignes ; ce sont les premières phrases du livre où le décor est posé, les personnages présentés et les intrigues se dévoilent petit à petit. Il s'agit donc de l'**incipit** d'un roman qui répond à ses quatre fonctions :

- annoncer et préparer la suite du récit (définition du genre, narration, etc.) ;
- attirer la curiosité du lecteur et donc intéresser ce dernier (intrigue par exemple) ;
- renseigner le lecteur sur les principales informations du récit (personnage(s), lieu(x), temps, etc.) ;
- installer le lecteur dans le cadre, le contexte.

Le commentaire

Le candidat était invité à procéder à un commentaire guidé par la consigne suivante : *Komantè* : Ki manniè matchè-a ka pran koy pou montré Wolann sé an timanmay ki ni chans épi an menm tan ki pa ni chans ?

Il s'agissait de tirer profit de l'extrait descriptif pour proposer une réponse structurée et problématisée en trois parties (introduction, développement, conclusion).

Wolann (Rolande) dite Tilann est une jolie « capresse » originaire de Trinidad. Elle est anglophone, orpheline recueillie par sa tante, qui est fortunée du fait qu'elle possède de nombreux biens dont une

épicerie au bourg de Trinité. Pour sa tante et son entourage, elle a tout pour être heureuse malgré une réalité plus acerbe : son déracinement, l'absence de ses parents, ses problèmes d'intégration, ses difficultés en français, ses corvées ainsi que les projets de mariage arrangés qui lui seront imposés...

Le jury n'attendait ni paraphrase, ni explication de texte comme on a pu le regretter dans plus de 50% des copies.

Les copies les plus intéressantes ont proposé, elles, une analyse basée :

- sur la définition des concepts en jeu : « chance et malchance » entres autres,
- les procédés stylistiques utilisés par l'auteur pour étayer les idées et arguments choisis,
- une richesse et aisance rédactionnelle repérable par l'usage, d'expressions authentiques, de proverbes ou maximes, de connecteurs logiques créoles bien choisis.

Enfin, la richesse du texte donnait la possibilité de conclure avec diverses possibilités d'ouverture, par exemple, à propos de l'éducation, de la situation sociolinguistique de la Martinique, de l'intégration des migrants caribéens, des antagonismes entre vie des campagnes et vie du bourg

La traduction

Un court extrait du texte créole devait être traduit en français standard.

Mofwazé an fransé : Dènié dékatman-an dépi « Tilann lé'y rivé La Trinité... » rivé « ... gras a lo lajan mantant-li-a. » (line : 33-40)

La traduction ne présentait aucune difficulté lexicale réelle, par contre toute traduction mot à mot était à proscrire. C'est le français standard soutenu qui était attendu et non pas les productions interlectales du français-martiniquais. Cette épreuve a révélé des lacunes inquiétantes chez des candidats aux fonctions de professeur. A savoir, des problèmes de gestion des temps du récit, des problèmes d'orthographe lexicale voire grammaticale, notamment, l'accord du participe passé avec le COD antéposé.

Exemples :

Extrait à traduire	Propositions erronées	Traductions attendues
“Rantré kay Man Emil, sé adan an benyen kréyol i tonbé... yen ki kréyol i té ka tann.”	<u>Rentrée</u> chez Madame Emile, c'est dans <u>une source de créole</u> qu'elle est tombée... <u>rien que le créole</u> qu'elle entendait.	Arrivée chez Madame Émile, elle était tombée dans un environnement linguistique créolophone... elle n'entendait parler que créole.
Man Emil té konprann lè i té ké voyé'y lékol...	Madame Emile <u>comprendait</u> que lorsqu'elle <u>l'aurait envoyé à l'école...</u>	Madame Émile pensait que dès lors qu'elle l'aurait scolarisée (inscrite à l'école) ...

CONSEILS AUX CANDIDATS

Il s'agit d'une épreuve assez difficile qui nécessite :

- une très bonne culture générale et régionale ;
- la capacité d'analyser et de problématiser ;
- une aisance rédactionnelle en langue créole ;
- la capacité à traduire en utilisant une syntaxe élaborée ;

- une maîtrise de la compétence varilingue (distinguer les productions et formulations créoles, de celles qui sont du ressort de l'interlecte et du français standard).

4 - LES EPREUVES ORALES D'ADMISSION

➤ PREMIERE EPREUVE ORALE

Le dossier n'est pas noté; la note de cette épreuve correspond uniquement à la prestation du candidat devant la commission composée d'un IEN, d'un professeur du second degré et d'un formateur du privé. Lisibilité et clarté de l'écrit sont de rigueur. Il est attendu une syntaxe et une orthographe irréprochables.

Les objectifs poursuivis :

- Mettre en œuvre une transposition didactique
- Mettre en relief la capacité du candidat à se projeter dans une classe et d'adopter une posture critique vis à vis de la séquence proposée.
- S'exprimer dans un registre langagier correct et soutenu.

Le jury note que la majorité des candidats a préparé l'exposé avec sérieux. Ils ont su garder un nécessaire naturel dans leur façon de s'exprimer et tenir le temps de 20 minutes.

Le jury a valorisé les candidatures avec:

- Des dossiers dont la bibliographie était riche du point de vue scientifique, didactique et pédagogique et dont la maîtrise des concepts était effective
- Une préparation structurée et dynamique de l'exposé
- Des parties équilibrées et présentées avec des fondements scientifiques étayés
- Une utilisation pertinente du numérique qui doit apporter une plus-value par rapport au dossier
- Une connaissance du développement de l'enfant en cohérence avec le sujet choisi
- Une connaissance des programmes en relation avec le sujet choisi sur l'ensemble des cycles.
- Du bon sens
- Une démarche réflexive.

Les points de vigilance :

- Une certaine familiarité de langage avec le jury
- L'absence de bibliographie
- L'irrespect des normes de référence (tous les dossiers n'étaient pas aux normes).
- Le peu de références didactiques et pédagogiques ou des références non actualisées
- La différenciation pédagogique peu présente dans les séquences

ANALYSE GLOBALE

Très peu d'exposés parviennent à l'analyse critique et la mise en perspective espérée.

Le défaut le plus pénalisant demeure l'absence de rigueur. Ce défaut s'observe dans la méconnaissance du sujet traité, les erreurs, l'absence d'errata, des sources qui ne sont pas citées.

Certains mémoires souffrent de défauts de forme et de présentation. Des dossiers comportent des erreurs (syntaxe, orthographe, typographie, mise en forme, lisibilité des annexes).

Dans les domaines des Sciences et de la Technologie, la richesse patente de certains supports et activités est parfois insuffisamment exploitée au plan pédagogique, notamment au service de la démarche d'investigation. Certains dossiers restent vides et sont constitués de « copier – coller » de documents scientifiques et institutionnels non articulés entre eux. Les thématiques traitées sont variées.

Dans les domaines Histoire et Géographie, les références citées ne sont pas toujours tirées d'ouvrages d'auteurs reconnus et font rarement l'objet d'une contextualisation ou d'une analyse critique rapide.

Dans le domaine de l'Enseignement moral et civique (EMC), certains sujets étaient insuffisamment étayés par des fondements scientifiques fiables. La connaissance des faits l'actualité est attendue.

Dans les domaines de l'Histoire des arts, de l'Éducation musicale et des Arts visuels, les candidats sont bien préparés dans l'ensemble : posture et présentation - exposé - connaissance disciplinaire et niveau de langue.

Il est à noter cependant une certaine méconnaissance générale des enfants du primaire, du PEAC et des programmes de l'école primaire.

Pour la grande majorité des candidats, la non connaissance d'artistes, d'oeuvres et de lieux culturels locaux a été pénalisante.

Les bons candidats ont su prendre appui sur des fondements théoriques de bon niveau et montrer, par des choix de supports originaux, l'étendue de leurs connaissances et de leur culture, même s'ils n'ont pas toujours su les exploiter de manière adéquate.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Veiller à la clarté et à la simplicité des écrits.

Un conseil à retenir serait d'avoir une démarche réflexive en amont qui devrait précéder la composition du dossier : pourquoi ce domaine et ce choix de sujet, sa place dans les programmes et les enjeux de la discipline, comment je l'inscris dans une dimension école, sur quels fondements didactiques et pédagogiques dois-je construire ma séance ? Quelles sont les démarches d'apprentissage utilisées et pourquoi, quelle structuration de l'exposé doit-on envisager. Est-ce que je m'appuie sur le vécu des enfants, leur environnement, leurs stades de développement ? Comment ai-je pris en compte les connaissances des enfants ?

Des objectifs clairs et précis, des compétences issues des programmes en cours, des prérequis identifiés et une connaissance des démarches d'apprentissage présagent une séquence cohérente et organisée.

Or les prérequis sont rarement identifiés et l'évaluation diagnostique est généralement absente. Cette absence est justifiée par les candidats par une connaissance supposée des enfants.

La séquence proposée s'inscrit trop peu souvent dans une démarche de projet. Elles ne s'appuient pas sur le vécu des enfants comme préconisé par le programme d'EMC.

La transdisciplinarité et l'interdisciplinarité ne sont pas toujours bien exploitées.

- Structuration de l'exposé : Les exposés sont majoritairement structurés de façon identique avec une partie scientifique et une description de la séquence. Peu de candidats prennent appui sur une présentation numérique, pourtant gage d'une structuration claire de l'exposé.

- Qualité de l'expression et de la communication : La qualité de l'expression et de la communication est généralement satisfaisante.

- Gestion du temps de l'exposé.

➤ SECONDE EPREUVE D'ADMISSION

La seconde épreuve orale d'admission, notée sur 100 points, comporte deux parties d'une durée globale d'une heure quinze minutes. 40 points sont attribués à la première partie et 60 points à la seconde partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien avec le jury.

Partie 1. L'exposé de 10 minutes et l'entretien de 20 minutes permettent d'évaluer les compétences du candidat quant à l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que la connaissance de

cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire. Pour cette session, l'académie a fait le choix des domaines suivants : natation, football, gymnastique, saut.

Partie 2. La deuxième partie de l'épreuve vise à apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus précisément sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

ANALYSE GLOBALE - Première partie de l'épreuve

L'épreuve d'une durée d'une heure et quinze minutes se compose de deux parties. La première porte sur la connaissance des textes relatifs à l'EPS (40 points). La seconde partie vise à évaluer la connaissance du système éducatif et des valeurs de la République (60 points). De façon générale, le jury a apprécié la très bonne préparation de certains candidats qui ont su faire preuve de connaissances solides étayées parfois d'exemples concrets. Les APSA retenues pour la session sont les suivantes :

- Natation
- Activités gymniques
- Football
- Activités athlétiques, sauter loin.

Hormis une dizaine d'entre eux, les candidats n'utilisent pas le temps imparti à l'exposé (10 minutes).

Généralement, les textes réglementaires sont connus par une grande majorité des candidats mais les supports et situations (photos, vidéos et textes) restent souvent insuffisamment exploités.

L'exposé

Pour les meilleurs candidats l'exposé est structuré et les propositions sont pertinentes au regard de la question posée. Le lien avec la santé et les autres disciplines est fait systématiquement. En outre, ces candidats ont une vision réaliste de la pratique de l'EPS à l'école. Ils évoquent les paramètres de sécurité et de vigilance que doit adopter l'enseignant dans la mise en œuvre de ses séances d'apprentissage.

Ils n'hésitent pas à faire usage du tableau pour clarifier leur exposé et illustrer les situations proposées.

Lors de l'entretien, ces candidats font montre d'une bonne connaissance des textes officiels et des autres APSA. Ils sont capables de proposer des adaptations à des situations contextualisées.

Pour les candidats moins performants, les membres des commissions notent une connaissance partielle et insuffisante des APSA, une méconnaissance des normes d'encadrement en natation notamment et des propositions de situations souvent stéréotypées. L'exposé fait mention de beaucoup de déclarations d'intention, mais les approches pédagogiques sont très superficielles.

Au cours de l'entretien, ces candidats ont des difficultés à répondre par des situations pédagogiques tenant compte du nombre et de la diversité des élèves. Les consignes et l'organisation des séances d'apprentissages manquent de précision et de cohérence.

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Étudier de manière approfondie les quatre APSA sélectionnées du cycle 1 au cycle 3.
- Enrichir les connaissances sur l'enseignement de l'EPS à l'école
- Argumenter son propos en restant au plus près des élèves et des attendus des programmes,

- Approfondir l'articulation APSA/autres disciplines en portant la réflexion sur les besoins repérés des élèves.
- Éviter de tenir un discours trop général en utilisant des concepts non maîtrisés
- Faire preuve de bon sens.
- Montrer sa capacité à enseigner plutôt qu'à externaliser la discipline

La présentation du dossier

Le dossier est composé généralement de 3 textes.

Les membres des commissions observent que généralement, les candidats lisent leur préparation lors de l'exposé. Ils éprouvent des difficultés à s'appropriier le sujet et à avoir une réflexion distanciée vis-à-vis de la problématique abordée.

Ils font trop peu souvent appel à leurs expériences professionnelles ou personnelles pour illustrer leur propos.

Les candidats bien préparés font le lien entre les textes et leurs connaissances personnelles. Ils savent contextualiser et problématiser le sujet et l'inscrire dans l'actualité éducative.

Leur discours est dynamique, structuré, avec une bonne élocution. Ces candidats ont généralement une bonne connaissance des textes officiels, des devoirs des enseignants et des valeurs de la République.

Au cours de l'entretien, ces candidats se distinguent par leur capacité à répondre de manière concrète, argumentée et pertinente, aux questions posées. Ils savent rester mobilisés pendant toute la durée de l'épreuve et sur des sujets multiples et variés. Fréquemment, ils font une bonne utilisation du contenu de leur exposé pour répondre aux questions du jury.

Les candidats les moins performants gèrent mal le temps de l'exposé (peu de choses à dire). Le sujet n'est pas problématisé et le discours est « vide » et peu voire pas structuré. Il n'y a pas d'annonce de plan ou s'il existe, il n'est pas cohérent et/ou n'est pas respecté par les candidats.

L'entretien révèle des candidats qui méconnaissent le système éducatif voir le métier auquel ils se destinent. Leurs réponses sont souvent générales ou laconiques et les termes employés ne sont pas maîtrisés. Leurs représentations de la classe, des élèves, des situations d'enseignement et des problématiques liées aux écoles sont éloignées de la réalité du terrain.

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Se préparer à une situation d'oral en faisant des oraux blancs afin de rester concentré sur toute la durée de l'épreuve
- Veiller à prendre appui sur les textes pour développer une problématique liée au thème du sujet proposé (analyser plutôt que décrire)
- Préparer un discours structuré (introduction, énonciation du plan) permettant une oralisation plus fluide plutôt que d'en donner une lecture,
- Prendre appui sur les stages, les connaissances personnelles et l'actualité pour ancrer la réflexion dans le réel et développer les idées des textes
- Se projeter en tant qu'enseignant dans une classe, dans une école au sein d'une équipe
- Être attentif à l'adoption d'une posture conforme à un futur fonctionnaire d'État.
- Mobiliser des connaissances et les mettre en lien avec d'autres (vision systémique- notamment pour répondre à des études de cas.

➤ EPREUVE ORALE D'ADMISSION LANGUE CREOLE

L'épreuve consiste en un entretien avec le jury à partir d'un document sonore ou écrit authentique en langue régionale créole relatif à la culture ou à la langue concernée.

Pour cette session, seuls des documents écrits ont été proposés aux candidats.

Durée totale de l'épreuve : 1 heure (préparation : 30 minutes – interrogation : 30 minutes)

Chaque candidat a été invité à présenter un exposé de 10 minutes sur un texte avant de s'entretenir avec le jury pendant une vingtaine de minutes. L'épreuve a été notée sur vingt points soit 8 points pour l'exposé et 12 points pour l'entretien. Le coefficient de l'épreuve est : 3.

Pour l'exposé, le jury a évalué la qualité de l'expression, la richesse du vocabulaire, la correction syntaxique d'une part et d'autre part la pertinence des idées et la qualité de l'analyse y compris la capacité à proposer des pistes d'exploitation pédagogique. La présence d'une introduction annonçant un plan clair est un atout de bonification.

En ce qui concerne l'entretien, 5 critères ont guidé la notation : la réactivité face aux questions, la qualité des énoncés, la lecture expressive, la culture générale régionale et la culture pédagogique et didactique.

ANALYSE GLOBALE

3 sujets ont été soumis à la sagacité des candidats.

SUJET 1 : « Manman-mwen ki fè diri dou » est une comptine enfantine créole digne de figurer dans l'anthologie du patrimoine musical antillais. Cet air très prisé en milieu scolaire se décline en plusieurs variantes non pas sur le plan rythmique mais plutôt en ce qui concerne le lexique : dénominations culinaires et surnoms enfantins associés, propres aux spécificités linguistiques de chaque région, notamment, celles de Martinique, de Guadeloupe et de Guyane.

Cette comptine raconte les malheurs d'un enfant à qui sa mère ne donnerait à diner quotidiennement que le même repas, alors qu'elle gratifierait ses autres enfants de meilleurs plats. Il s'agit de la plainte d'un enfant qui crie sa jalousie soit parce que sa mère préférerait ses autres frères à lui ou peut-être parce qu'il serait sanctionné par ce biais à cause de ses bêtises.

Ainsi, cet extrait constitué de trois strophes et d'un refrain joue sur les rimes en associant un plat traditionnel (diri dou, chokola, matété) à un prénom ou diminutif (Doudou, Nikola, Dédé,). Chacune des strophes se termine par l'énoncé du diner quotidien qui selon l'enfant ne lui permettrait pas une bonne croissance (*Ki manniè ou lé mwen vini gwo ? Si manman-mwen pa ka ban mwen manjé ?*)

Les différents plats traditionnels martiniquais cités sont habituellement consommés le soir par les petits et les grands des familles modestes mais très rarement par les plus miséreuses.

- Le **Diri dou** est un riz au lait parfumé avec de la cannelle, un zeste de citron et de la vanille dans sa version la plus raffinée. Dans certains cas seul l'ajout de sucre était effectué. Il était très apprécié des enfants notamment le soir.
- Le **Chokola** est un met composé d'eau ou de lait et de cacao. Il est généralement aromatisé avec de la cannelle, de la muscade, un zeste de citron et de la vanille. Il peut être épaissi avec de la fécule de pomme de terre ou de la farine. Certains y ajoute de la pâte d'arachide ou encore des noisettes. Cette version délicieuse était dégustée préférentiellement les jours de communion (cérémonie d'initiation religieuse) accompagnée du fameux pain au beurre local. Là encore il existe une version beaucoup plus basique réalisée à l'aide d'eau bouillante sucrée et de pain de cacao (« pen kako ou baton kako ») râpé.
- Le **Matété** est un plat à base de farine de manioc auquel on y ajoute du lait voire du sucre.

- **Farine sèk, lanmori roti épi fwiypen**, il s'agit de farine de manioc (sans sauce), de morue rôtie et de fruit-à-pain. Le fruit-à-pain dénommé en créole martiniquais « penbwa » ou encore plus communément « fiyapen » voire « fouyapen » est le fruit de l'arbre-à-pain.

Certes, ce repas proposé tous les soirs à cet enfant peut paraître « lourd » et indigeste, surtout s'il est quotidien. Cependant ce fruit consommé en légume fut une denrée de survivance très utilisée par les familles antillaises durant l'époque de l'Amiral Robert (guerre 39-45).

Quant à la morue salée, elle était traditionnellement une source de protéine courante, une denrée à l'époque bon marché, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. La salaison des aliments était aussi un procédé courant sous les tropiques. Dans les familles modestes, la morue salée pouvait simplement être sommairement lavée et grillée à même la braise. Ce plat s'oppose donc aux mets sucrés, parfumés et agrémentés de produits laitiers très rares et surtout très coûteux pour les familles ordinaires de l'époque. A noter que ces mets dont l'enfant rêve demeuraient plutôt exceptionnels dans la majorité des foyers.

Hormis l'explicitation de ces plats traditionnels martiniquais ou la prise en compte de l'importance du surnom voire du sobriquet dans la société martiniquaise, cette comptine donnait l'occasion au candidat de porter l'accent d'une part sur l'éducation à la santé et d'autre part sur la maltraitance subie par certains enfants en milieu familial.

En effet, les problèmes d'obésité et de malnutrition des enfants martiniquais sont aujourd'hui palpables voire alarmants. L'école doit jouer un rôle préventif prépondérant : c'est pour cela qu'il était intéressant de présenter des pistes d'exploitation au service de la promotion notamment du parcours *éducatif santé* : mieux se nourrir, équilibrer les repas, consommer des produits frais locaux (fruits et légumes), pratiquer des activités physiques et sportives... A ce sujet, le jury aurait apprécié que soient évoquées les actions académiques en cours de la mission Langue et Culture Régionales du premier degré : *Annou manjé manjé péyi-a* ou *Manjé brennen pou Djok*.

Quant au sujet délicat de la maltraitance des enfants : L'enfant n'exagère-t-il pas dans sa plainte ? Cette chanson n'a-t-elle pas un côté ironique. Il n'en demeure pas moins que l'écoute et la prise en compte de la parole de l'enfant constitue une posture professionnelle importante dans le cadre des missions du professeur des écoles. Le candidat pouvait préciser le rôle d'écoute et de prévention des enfants contre toutes sortes de sévices potentiels en milieu familial qu'il soit classique, matrifocal voire recomposé. Ainsi, les objectifs du parcours *éducatif citoyenneté* pouvaient être mis en relief.

Somme toute, le candidat avait la possibilité de prendre de la hauteur par rapport au support proposé pour s'inscrire dans une démarche de croisement des enseignements. Tout en s'appuyant sur les programmes créoles du bulletin officiel de l'Education nationale n°32 du 8 septembre 2011 et sur les recommandations consécutives à la Refondation de l'école, diverses exploitations pédagogiques permettant l'acquisition de compétences langagières, lexicales, culturelles, et linguistiques pouvaient inspirer le candidat à proposer des activités, autour du patrimoine culinaire antillais, des fruits et légumes, des us et coutumes, de la musique ou encore de l'éducation civique et morale. Une analyse contrastive Français-Créole sur les plans phonologique, lexical ou syntaxique de quelques fragments du texte rehaussait la prestation du candidat.

SUJET 2 : Fwonmajé, Texte extrait de « Fab LEZALANTOU » de Georges De VASSOIGNE, publié en décembre 2000.

Il s'agit d'une fable consacrée à la floraison de cet arbre majestueux qu'est le fromager. Il est aussi porteur de mythes et légendes qui nourrissent l'imaginaire martiniquais voire antillais. Tantôt maléfique, arbre du diable, tantôt bénéfique, tantôt sacré, le fromager est un gros arbre au feuillage étalé de plus d'une trentaine de mètres de hauteur que l'on retrouve dans les zones semi-humides. Il a la particularité d'avoir des contreforts très imposants et des épines acérées sur le tronc, ce qui rend son ascension plutôt difficile. On le retrouve dans divers récits antillais (contes, fables créoles).

Georges De VASSOIGNE dans cette fable utilise comme figure de style l'oxymore pour mettre en opposition deux mondes différents voire deux cultures différentes. Comme, par exemple, dans la première strophe l'auteur décrit une chaleur torride, un après-midi (...*solèy-la ka pété, ka fè cho, moun ka swé, métrès-la ka vanté...*) dans une salle de classe où des enfants chantent : « *Vive le vent, vive le vent d'hiver* ».

Ce chant est donc en opposition à l'environnement climatique des élèves car les deux saisons à la Martinique comme dans la Caraïbe sont l'hivernage et le carême. Celles-ci sont rythmées par la présence de pluies voire d'ouragan pour la première et de la sécheresse pour la seconde. Durant l'exécution du chant qui est en français, le fromager bercé par les alizés laisse échapper ces boules de cotons qui s'envolent, virevoltent en donnant l'impression qu'il neige.

L'auteur dans cet extrait compare la chute de neige à celle des boules de cotons du fromager qui tapissent la cour de l'école pour montrer comment ce phénomène est improbable en zone tropicale et ainsi dénoncer la non prise en compte de l'environnement et de la culture de l'élève à la période de Noël.

Cette fable offrait des possibilités assez larges d'exploitations pédagogiques pluridisciplinaires au sein des trois cycles : l'arbre le fromager, les différentes forêts, les deux saisons aux Antilles comparer aux quatre saisons françaises, la période de Noël et ses festivités. Là encore, quelques scénarios pédagogiques autour de la démarche contrastive sur les plans phonologique, syntaxique et / ou lexical étaient envisageables.

Sujet 3 : Les 34 communes, chanson extraite de l'album : *KALI, Le trio, Sacré combat*, Auteur/Compositeur : Rémy BELLENCHOMBRE /MONNERVILLE Jean-Marc.

Jean Marc Monnerville, dit KALI, est un artiste martiniquais « rasta » qui affectionne la musique traditionnelle et excelle dans la mise en valeur d'un instrument, plutôt rare dans les circuits commerciaux, le banjo. Il représenta brillamment la France au Concours Eurovision avec la chanson Monté larivière, interprétée en partie en créole.

Pour la première fois, un artiste représentant la France à l'Eurovision chante dans une autre langue que le français.

Le 9 mai 1992, lors de la 37^e édition de ce concours à Malmö en Suède, il parvient à préserver l'authenticité de sa musique en mettant en valeur le banjo, les idiophones et chœurs locaux qui s'accordèrent magistralement avec un orchestre symphonique dirigé par Magdi Vasco Noverraz. Au terme du vote final, il obtint la 8^e place sur 23 pays.

Ici, il s'agit d'une invitation à visiter en autocar (taksi péyi) les 34 communes de la Martinique comme celle proposée aux touristes de croisières en visite éclair dans notre île.

Le texte de la chanson est émaillé d'expressions ou de passages en langue française qui traduisent la volonté de l'artiste de rendre compte de la situation sociolinguistique martiniquaise où le français et le créole cohabitent harmonieusement.

Cette chanson se compose de trois strophes et d'un refrain.

La première nous amène tout d'abord sur la côte caraïbe, de Fort-de-France au Prêcheur en passant par les communes situées plus à l'intérieur des terres comme Le Morne-Vert et Fond Saint-Denis.

La deuxième nous fait traverser celles du Morne-Rouge et d'Ajoupa-Bouillon pour arriver à la côte Atlantique en passant de Grand-Rivière à Trinité.

Enfin, la troisième strophe nous égrène les îlets du François, du Robert et les communes du sud pour arriver au Lamentin la destination finale (*Tout le monde descend, adieu madras et c'est la fin*).

Dans ce fabuleux voyage musical à travers la Martinique, l'artiste fait rimer chaque nom de commune avec une spécificité qui lui est propre et nous décrit tout un pan de notre patrimoine culturel, comme par

exemple l'exclusion des « rastas » de la commune de Rivière-Pilote par l'ancien maire que l'auteur fait rimer avec « kalot » car, effectivement, il y avait eu une altercation à l'époque avec l'édilité qui avait défrayé la chronique.

Ainsi toutes les particularités martiniquaises sont mises en exergue dans un laps de temps très court.

Ici, il fallait relever les différents thèmes abordés par l'artiste Kali, les différentes communes de la Martinique (localisation sur une carte, nom des habitants, ...), le transport (*Chofè chofé loto-a*), la pêche traditionnelle (*sé péchè-a... ka ralé senn*), (*Basse-pointe ni bel pwason*), « mango vè » en relation avec la chanson d'Eugène Mona, la musique antillaise et ses danses (*Chofè ouvè sono-a, chofè chofé mizik-la*) (*Anba payot pou zouké*).

L'industrie cannière devait aussi être évoquée (*Ou ni tout kalté model distilri*), la géographie escarpée de la Martinique (*gran bon, désann, rimonté*), la mer agitée de l'Atlantique, les plages plus calmes du sud.

L'occasion était donc donnée aux candidats d'exploiter ces divers thèmes en fonction des trois cycles mais aussi des programmes et contenus à enseigner en créole, voire d'élaborer une séquence pédagogique où il déclinerait les compétences à faire acquérir aux élèves ainsi que les objectifs qu'il poursuit. Tout ceci permettant au jury de déceler qu'il est un professionnel de l'éducation.

De même l'opposition créole/français dans le texte devait permettre au candidat d'interroger les élèves du cycle 3 sur les langues parlées à l'école, à la maison, à la radio, mais aussi de mettre en œuvre l'approche contrastive français/créole sur les plans phonologique, lexical et syntaxique.

Quelques difficultés relevées

Les principales failles constatées sont :

- Une absence d'introduction et de plan ;
- Pour parler d'analyse en créole le jury apprécie les termes : « dékatiyé » et *dekatiyaj* » ; de même, « Traduire » se dit plutôt en créole : *mofwazé, tounen an kréyol, transbódé...*
- Un manque d'analyse pédagogique (cycle, compétences, activités,...)
- Un manque de culture pédagogique et didactique en langue vivante régionale créole (les principaux textes officiels qui autorisent l'enseignement du créole à l'école, les programmes et contenus à enseigner, les compétences à faire acquérir aux élèves par cycle).

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Effectuer une première lecture attentive permettant de repérer les idées principales. Un sur-lignage en couleur facilite la hiérarchisation des passages intéressants ;
- Classer les idées dans un tableau et ainsi faciliter l'énoncé d'une problématique et ou des pistes d'exploitation ;
- Annoncer le plan de son exposé dans une courte introduction et de le respecter ;
- Approfondir leur culture générale y compris régionale ;
- Ouvrir la discussion sur le thème en question notamment dans la conclusion ;
- Procéder à l'observation de classes avant l'épreuve dans la mesure du possible ;
- Se familiariser aux textes officiels liés à l'enseignement du créole en Martinique (convention, projet académique, programmes) ;
- Mettre en rapport les compétences à développer et les contenus ;
- Intégrer la dimension contrastive dans leur analyse pédagogique et plus largement d'évoquer des pistes de croisements des apprentissages.

Remarques : Cet exercice nécessite de l'entraînement dans les conditions du concours. On ne peut que conseiller aux futurs candidats de s'entraîner tout au long de l'année à gérer leurs temps de parole, à s'exprimer et argumenter en langue créole dans des situations inhabituelles en veillant à structurer leurs propos (énoncé d'un plan, utilisation de connecteurs, de proverbes pour illustrer).

Le candidat peut se voir demander par le jury la lecture expressive d'un passage du texte. Cette lecture expressive doit être envisagée comme si le candidat devait lire ce texte devant les élèves de sa classe.

5- L'ÉPREUVE SUR DOSSIER (RAEP)

L'examen professionnalisé réservé a été organisé sur le site du rectorat.

Cette année, 1 candidat issu du privé a été éligible mais n'a pas été retenu sur la liste principale.

L'examen est constitué d'une épreuve orale d'admission. L'épreuve comporte deux parties.

Chaque partie compte pour moitié dans la notation de l'épreuve, notée de 0 à 20.

La durée de préparation de l'épreuve est de trente minutes.

La durée totale de l'épreuve est de soixante minutes maximum.

En vue de l'épreuve, le candidat établit un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience d'une dizaine de pages.

Le jury détermine une question touchant à une ou plusieurs activités d'ordre pédagogique.

Cette question est remise au début de l'épreuve au candidat qui en prépare les éléments de réponse durant le temps de préparation.

Le candidat en dégage la problématique, propose une exploitation en classe ou dans le contexte de l'école primaire. Cette question est en lien direct avec les idées émises, les références et les obstacles que révèle le dossier remis.

Exemple de questions posées en lien avec les thèmes des dossiers ont été les suivantes :

- *L'intérêt du cahier d'expérience pour l'apprentissage de la langue française*
- *Les principaux axes de l'apprentissage de la lecture au cycle 2 et les outils d'évaluation à la disposition des maîtres pour l'appréciation de la performance des élèves en ce domaine*
- *La place et l'importance du langage oral en maternelle.*

Exemple de question pour le candidat (session 2018)

En vous appuyant sur votre expérience personnelle, telle que décrite dans votre dossier RAEP, vous présenterez de façon argumentée la place et l'importance du langage oral en maternelle.

Vous veillerez, au cours de votre exposé, à dégager une problématique relativement à cette question et à poser, en lien avec celle-ci, les jalons d'une exploitation pédagogique possible en classe de grande section maternelle.

Dans une première partie, à partir de l'expérience professionnelle décrite dans son dossier de RAEP, le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou plusieurs séquences d'enseignement.

Peuvent être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves, au travail en équipe et avec les partenaires de l'école. L'authenticité des éléments dont il est fait état dans le dossier doit être attestée par le supérieur hiérarchique auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites.

Dans une seconde partie, le candidat fait un exposé qui est suivi d'un échange avec le jury.

Cet entretien s'élargit à un questionnement touchant plus particulièrement la connaissance réfléchie du contexte institutionnel et des conditions effectives d'exercice du métier en responsabilité.

Le jury apprécie la clarté et la construction de l'exposé, la qualité de réflexion du candidat et son aptitude à mettre en lumière l'ensemble de ses compétences (pédagogiques, disciplinaires, didactiques, évaluatives).

L'entretien fait apparaître une méconnaissance de l'actualité scolaire et des difficultés à se situer au sein de la communauté éducative. Le lexique de termes pédagogiques n'est pas stable.

Le jury demande au candidat d'élucider sa pensée et de se justifier. En règle générale les réponses données manquent de bon sens et sont insuffisamment argumentées.

CONSEILS AUX CANDIDATS

Il convient de :

- Veiller à actualiser le dossier pédagogique (nouveaux programmes, nouveau lexique pédagogique) ;
- Annoncer le plan de son exposé dans une courte introduction et de le respecter ;
- Partir de l'expérience professionnelle pour faire des liens avec le socle commun et les programmes,
- Montrer ses pratiques d'enseignement et ses stratégies d'apprentissage ;
- Bien comprendre les termes utilisés et savoir les définir;
- Se tenir informé de l'actualité éducative.